



**ASSOCIATIONS et FONDATIONS
DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL
EN CORSE**

Septembre 2016

Enora LE MAREC – Cécile BAZIN – Marie DUROS
Guillaume PREVOSTAT – Jacques MALET

Introduction

Ce bilan régional est conçu depuis 7 ans par l'association **Recherches & Solidarités**, avec la participation du **Centre de ressources DLA (CRDLA) social, médico-social et santé porté par l'Uniopss**.

En 2016, 26 bilans correspondant aux anciens périmètres régionaux et 7 bilans consolidés pour les nouvelles grandes régions ont été constitués. **Régions de France** et la **Caisse des Dépôts** soutiennent ces réalisations qui permettent de rendre compte de l'importance des associations et fondations du secteur sanitaire et social dans la région.

Ces panoramas sont constitués de chiffres clés sur les associations et sur l'emploi, qu'il est possible de comparer au fil des ans, complétés par les résultats de la dernière enquête auprès des responsables associatifs et par les données issues des accompagnements réalisés dans le cadre du Dispositif local d'accompagnement (DLA).

L'ensemble constitue un précieux outil d'observation et une base d'analyse pour l'ensemble des acteurs qui accompagnent les structures non lucratives du champ sanitaire et social, comme les Uriopss, les fédérations ou encore les opérateurs du DLA.

Sommaire

Introduction

I. Les associations sanitaires et sociales aujourd'hui

- *Les créations d'associations sanitaires et sociales*
- *Estimation du nombre d'associations*
- *Estimation du nombre de bénévoles*

II. L'emploi des associations et des fondations du secteur sanitaire et social

- *Les associations et fondations employeurs en 2015*
- *Un enjeu fort en termes d'emploi*
- *Une croissance nationale ralentie depuis 2012*

III. Les dirigeants des associations face à la conjoncture

- *Bilan du premier semestre 2016*
- *Un peu plus d'optimisme...*
- *Les principaux sujets d'inquiétude*

IV. L'accompagnement des associations et fondations sanitaires et sociales

- *Les réseaux du secteur sanitaire et social*
- *Le Dispositif local d'accompagnement*

Annexes

Nos sources et notre expertise

- Les services du **Journal officiel**, ainsi que ceux du ministère de l'Intérieur, pour les créations d'associations,
- La direction des Statistiques, des Etudes et de la Prévision de l'**ACOSS-URSSAF** et la caisse centrale de la **Mutualité Sociale Agricole**, pour le bilan de l'emploi dans les différents secteurs d'activités des domaines de la santé, de l'hébergement médico-social et de l'action sociale sans hébergement (cf. annexe 2),
- Une coopération régulière avec l'**UNIOPSS** ainsi qu'avec l'**URIOPSS de Lorraine**,
- Un **comité pluridisciplinaire**, composé par R&S d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat, ainsi qu'un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les Maisons des associations, les services publics et les collectivités territoriales.

Les données présentées ici ne sont pas arrondies. Elles doivent cependant être lues avec prudence pour tenir compte de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.



I – Les associations sanitaires et sociales
aujourd'hui

Les créations d'associations sanitaires et sociales

Le répertoire national des associations (RNA) permet de répartir finement les associations nouvellement créées. Ce tableau présente le bilan des inscriptions dont elles ont fait l'objet, en moyenne annuelle entre 2011 et 2016.

	Inscriptions (moyenne annuelle)	Région	France
Santé	20	87%	84%
Services et établissements médico-sociaux	3	13%	16%
Total Santé	23	100%	100%
Interventions sociales	9	30%	26%
Associations caritatives et humanitaires	15	47%	57%
Services familiaux et aux personnes âgées	7	23%	17%
Total Social	31	100%	100%

Source : Journal officiel. Traitement R&S.

Dans le secteur de la santé, les créations d'associations dans les services et établissements médico-sociaux sont proportionnellement moins nombreuses qu'en moyenne nationale. Dans le secteur social, c'est le cas des associations caritatives.

Estimation du nombre d'associations

On connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil. Les travaux menés récemment montrent que l'on ne peut guère repérer beaucoup plus de 2 associations sur 3, le tiers restant menant une vie parfaitement discrète, entre ses membres et sans besoin de visibilité ou de soutien.

Pour approcher la réalité du tissu associatif, au-delà des créations d'associations, R&S procède par estimation prudente, à partir de 4 critères complémentaires⁽¹⁾, mesurés dans chaque département et agrégés par régions :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport

Pour une estimation nationale de l'ordre de 1.300.000 associations, la région pourrait comporter **entre 8.500 et 9.500 associations en activité**. Parmi elles, **environ 17%** ont une action relevant **des champs d'action de l'UNIOPSS⁽²⁾**.


(1) A partir des travaux de R&S, croisés avec les différentes enquêtes et informations les plus récentes.

(2) Action sociale, médico-social, santé, insertion, famille, solidarité.

Estimation du nombre de bénévoles

R&S a construit un modèle national s'appliquant à tous les départements. Il part de l'estimation des associations en activité et des travaux relatifs au bénévolat, en France. **L'enquête la plus récente, réalisée en 2016** par l'IFOP, pour France Bénévolat et R&S, révèle une progression ces dernières années (25% des Français en 2016 pour 22% en 2010) qui permet d'évaluer le nombre de bénévoles à 13 millions, au plan national.

- Sur cette base actualisée, on peut estimer entre **83.000 et 93.000**, le nombre de bénévoles dans les associations de la région, aujourd'hui.
- Ceux qui interviennent régulièrement, au moins une fois par semaine, essentiels pour les associations, sont en légère augmentation depuis 2013. Ils représentent aujourd'hui 45% de l'ensemble des bénévoles. Leur nombre peut donc être estimé entre **37.000 et 41.000** dans la région.
- A titre de repères, on retiendra qu'environ **27% des bénévoles sont impliqués dans le domaine social caritatif**, et que **8% le sont dans le secteur de la santé**.



II – L'emploi des associations et des fondations du secteur sanitaire et social

**Nota : les associations et les fondations sont ici prises en compte,
dans le cadre d'un ensemble non lucratif**

Les associations et fondations employeurs en 2015

Une association ou une fondation employeur peut comporter plusieurs établissements (identifiés par un n° SIRET). Ils sont présentés dans ce tableau selon la nomenclature de l'INSEE, qui permet de distinguer la santé, les activités médico-sociales avec hébergement et les activités sans hébergement.

	Nombre d'établissements employeurs	Nombre moyen de salariés par établissement
Santé	13	13
Hébergement médicalisé	16	42
Hébergement social	22	23
Action sociale sans hébergement	156	20
Ensemble sanitaire et social	207	22

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2015.

Le secteur sanitaire et social représente plus de 200 établissements employeurs dont près de 40 structures d'hébergement médico-social. Celles qui proposent un hébergement médicalisé sont de taille plus importante (42 salariés en moyenne).

Un enjeu fort en termes d'emploi

Au niveau national, le secteur non lucratif (associations et fondations), comporte en 2015 plus de 1,1 million de salariés, pour 23,5 milliards d'euros de masse salariale, dans les établissements du secteur sanitaire et social. **Qu'en est-il dans la région ?**

	Nombre d'emplois dans le sanitaire et social	Masse salariale (en K €)
Santé	171	5 976
Hébergement médicalisé	664	15 930
Hébergement social	500	13 386
Action sociale sans hébergement	3 192	48 777
Ensemble sanitaire et social	4 526	84 069

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2015.

Avec ces salariés (dont 25,7% sous régime agricole), le secteur sanitaire et social est le plus gros pourvoyeur d'emplois non lucratifs (associations et fondations) de la région. Ils représentent ensemble 5,5% des salariés privés de la région.

Une croissance nationale ralentie depuis 2012


Au plan national, jusqu'en 2010, le nombre de salariés a augmenté assez rapidement. Le rythme s'est interrompu brutalement, en 2011. Il est reparti à la hausse depuis, avec une croissance annuelle de + 0,7% en moyenne. **Qu'en est-il dans la région ?**

Evolution de l'emploi en région

	Entre 2000 et 2010 en moyenne annuelle	Entre 2012 et 2015 en moyenne annuelle
Secteur non lucratif sanitaire et social	+ 11,5%	- 2,0%
Ensemble non lucratif	+ 3,8%	- 1,4%
Ensemble du secteur privé	+ 3,6%	+ 0,4%

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2015

Dans la région, l'évolution en moyenne annuelle, de l'emploi dans le secteur sanitaire et social non lucratif est passée de + 11,5% au cours de la décennie 2000, à - 2,0% entre 2012 et 2015. La situation est plus tendue qu'au plan national (+ 0,7%) et que celle de l'ensemble du secteur privé de la région (+ 0,4%). Elle se rapproche de celle de l'ensemble non lucratif régional (- 1,4%).



III – Les dirigeants des associations face à la conjoncture

Enquête nationale réalisée auprès de 1.537 responsables associatifs, entre le 19 mai et 5 juin 2016.

Echantillon national représentatif constitué d'après la méthode des quotas appliquée aux variables « budget », « emploi » et « secteur d'activité » des associations.

Bilan du premier semestre 2016

Sont jugées bonnes ou très bonnes, au cours des derniers mois écoulés :

	Mai 2016	Mai 2015	Mai 2014	Mai 2013	Mai 2012
La situation financière	53%	50%	47%	53%	60%
La situation du bénévolat (nombre, disponibilité)	46%	47%	44%	42%	40%
La situation générale de l'association (actions, missions...)	65%	64%	61%	61%	68%

Tous secteurs confondus, la situation financière ne satisfait que 53% des responsables, et la ressource humaine bénévole est jugée suffisante par une minorité de répondants (46%). Pour autant, les deux-tiers des dirigeants d'associations (65%) font un diagnostic général acceptable et volontaire. **Le secteur sanitaire et social est proche de ces résultats.**

Un peu plus d'optimisme...

Pour les prochains mois :


	Mai 2016	Mai 2015	Mai 2014	Mai 2013	Mai 2012
La situation générale de l'association (actions, missions...) est pronostiquée bonne ou très bonne	55%	50%	50%	50%	51%
L'association envisage des nouveaux projets ou une extension de l'activité	56%	56%	59%	56%	60%

Tous secteurs confondus, les responsables font des pronostics un peu plus optimistes en 2016 (55%), par rapport aux années antérieures. **Ceci se vérifie dans le secteur sanitaire et social**. Le pourcentage de ceux qui affichent des projets se maintient à 56% ; **il est un peu supérieur, parmi les responsables des associations du secteur sanitaire et social**.

Les principaux sujets d'inquiétude (tous secteurs confondus)



Les réponses des responsables associatifs du secteur sanitaire et social ne s'écartent significativement de ces résultats globaux que sur deux sujets : **l'inquiétude est moins grande, concernant les moyens matériels, et un peu plus grande quant à la concurrence avec le secteur privé lucratif.**



IV- L'accompagnement
des associations et fondations
sanitaires et sociales

Les réseaux du secteur sanitaire et social

URIOPSS



L'Uriopss en Corse (Union inter-Régionale Interfédérale des Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux) regroupe plus de 20 associations et mutuelles qui gèrent 25 établissements et services de l'action sanitaire, médico-sociale et de solidarité.

Au service de ses adhérents, **sa mission politique première** :

- Défendre et soutenir les associations dans leur capacité à l'observation, à la définition et à la réponse aux besoins sociaux des personnes les plus fragiles de la société.
- Interface entre les associations et les pouvoirs publics, elle vise à améliorer les politiques publiques de santé et de solidarité, en valorisant l'analyse particulière des dirigeants bénévoles et salariés, des professionnels et des personnes accueillies et accompagnées.

Sa mission technique : accompagner, conseiller et apporter une expertise aux associations adhérentes dans le développement de leurs structures et de leurs projets.

Site internet : www.uriopss-pacac.asso.fr

Le Dispositif local d'accompagnement (DLA)



Le Dispositif local d'accompagnement

Le **Dispositif local d'accompagnement**, présent dans chaque département, permet aux structures d'utilité sociale de se faire accompagner, le plus souvent gratuitement, à la consolidation ou au développement des emplois, au service de leur projet.

A partir d'un diagnostic partagé avec les dirigeants de la structure, un acteur spécialisé du secteur d'activité et/ou de la thématique à traiter intervient pour accompagner les responsables de la structure.

Le DLA est également un relais et peut travailler en articulation avec les autres acteurs de l'accompagnement sur le territoire.

Retrouvez les coordonnées du DLA de votre territoire :

<http://www.info-dla.fr/coordonnees/>

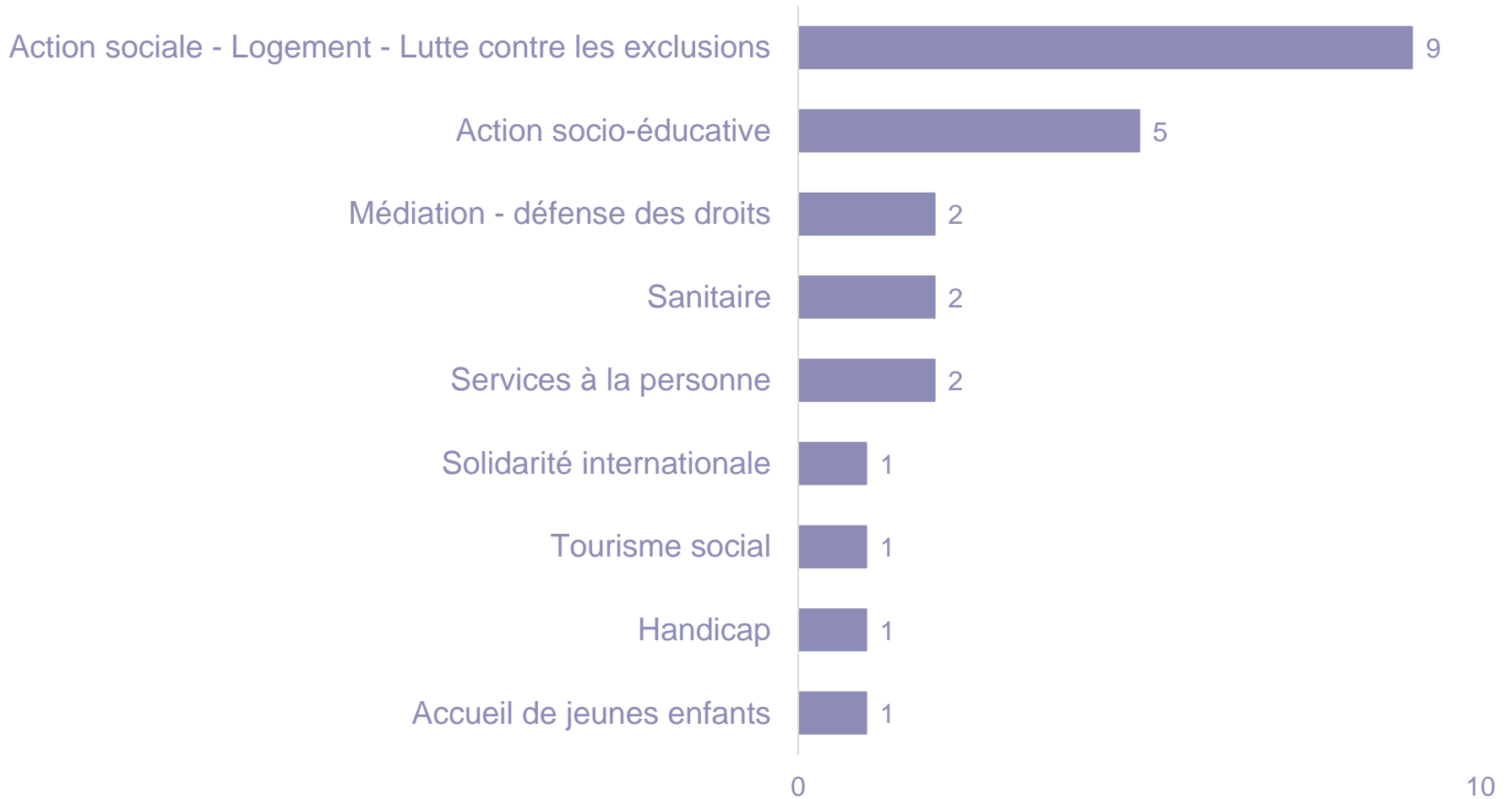
Les accompagnements DLA en Corse

Chiffres clés

- ✓ **24** structures bénéficiaires d'au moins une ingénierie
- ✓ **21** ingénieries individuelles organisées, pour **18** structures différentes
- ✓ **6** ingénieries collectives organisées, rassemblant **8** structures du secteur
- ✓ **74%** des structures employeuses accompagnées ont moins de 30 salariés
- ✓ **42%** des structures sont adhérentes d'un réseau

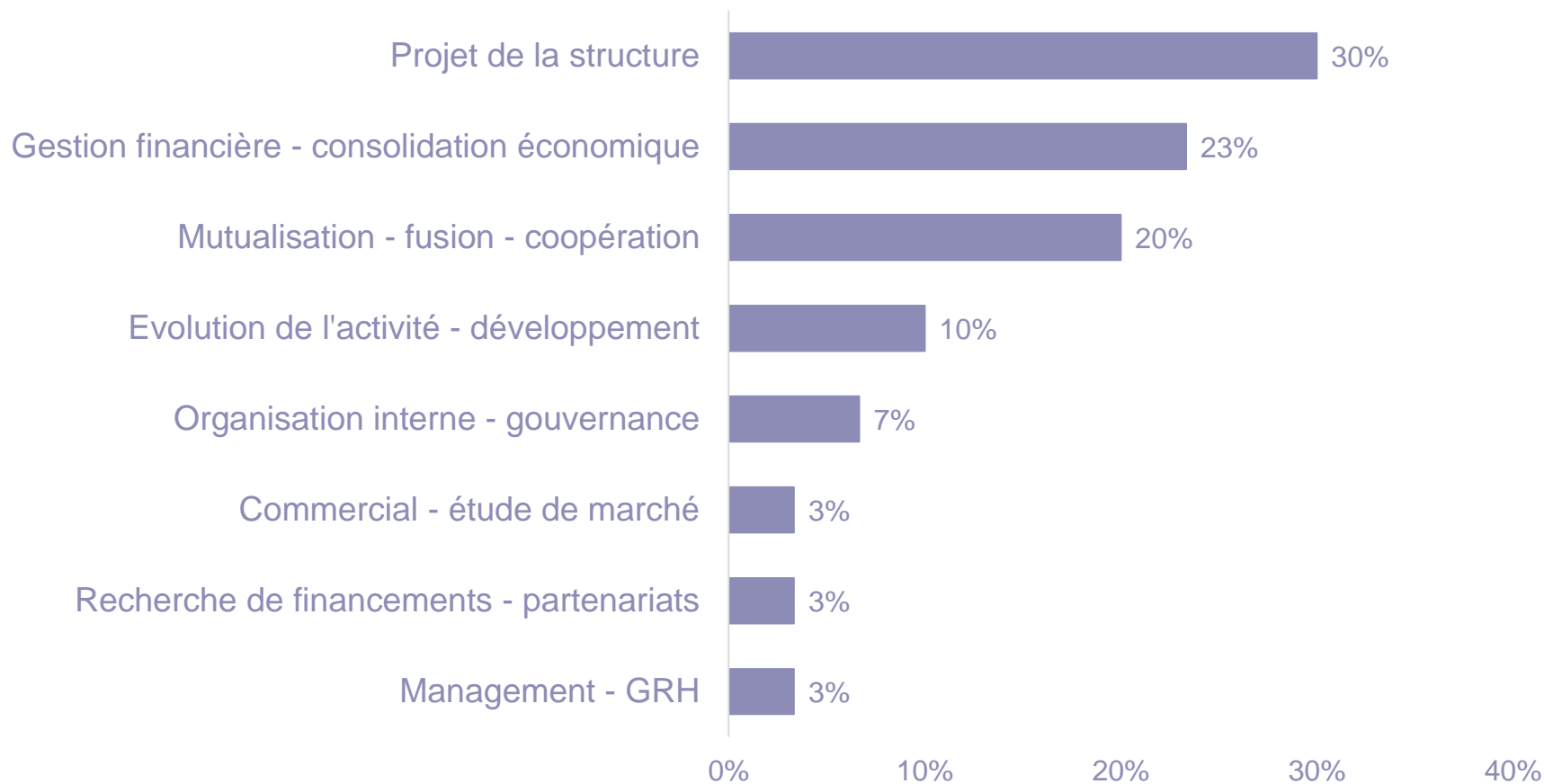
Source : Centre de ressources DLA social, médico-social et santé porté par l'Uniopss. Données 2015

DLA - Les structures bénéficiaires par secteur d'activités



Source : Centre de ressources DLA social, médico-social et santé porté par l'Uniopss. Données 2015

DLA - Les thématiques traitées



Source : Centre de ressources DLA social, médico-social et santé porté par l'Uniopss. Données 2015



Annexes

Annexe 1 : Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Dans un souci d'approche très fine de la réalité, et en lien étroit avec la méthodologie utilisée par l'ACOSS-URSSAF, les établissements sont désormais comptabilisés en fonction de leur activité réelle : 0,25 pour les établissements actifs pendant un trimestre, 0,5 pour deux trimestres...
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **emplois** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple). Les emplois du régime général sont comptés en fonction des salariés présents en fin de trimestre, et le bilan annuel est effectué en calculant la moyenne mobile de deux trimestres consécutifs, en faisant la moyenne de ces quatre moyennes mobiles. Les emplois du régime agricole sont comptés tout au long de l'année, sur la base des rémunérations, et le bilan est effectué également par moyenne mobile de deux trimestres consécutifs.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette dé plafonnée.

Annexe 2 : Code d'activités (INSEE NAF rév.2 1^{er} janvier 2008)

Santé	Codes 8610Z à 8630F
Hébergement médico-social	
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	Code 8710A
Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	Code 8710B
Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autres	Code 8710C
Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	Code 8720A
Hébergement social pour toxicomanes	Code 8720B
Hébergement social pour personnes âgées	Code 8730A
Hébergement social pour handicapés physiques	Code 8730B
Hébergement social pour enfants en difficultés	Code 8790A
Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	Code 8790B
Action sociale sans hébergement	
Aide à domicile	Code 8810A
Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées	Code 8810B
Aide par le travail	Code 8810C
Accueil de jeunes enfants	Code 8891A
Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés	Code 8891B
Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents	Code 8899A
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	Code 8899B

Le Centre de ressources DLA social, médico-social et santé



Le **Centre de ressources DLA (dispositif local d'accompagnement)** porté par l'Uniopss est chargé de renforcer la prise en compte des spécificités du secteur sanitaire et social par les acteurs du réseau DLA.

Parallèlement à sa mission de mise à disposition de ressources documentaires et de relais vers les différents acteurs du secteur, il œuvre au développement des coopérations entre les différents acteurs qui soutiennent et accompagnent les associations de solidarité.

Pour en savoir plus :

www.crdla-social-uniopss.fr

Soutenu par :



Un réseau associatif d'experts et d'universitaires au service des solidarités

En savoir plus sur www.recherches-solidarites.org, notamment :

dans la rubrique *Etudes thématiques* :

- Publications nationales annuelles sur le bénévolat, la vie associative, le don d'argent, l'emploi dans l'économie sociale
- Notes de conjoncture

dans la rubrique *Dans les territoires* :

- Panoramas régionaux **à l'échelle des 26 régions** : l'emploi dans l'économie sociale, le secteur associatif, le secteur sanitaire et social non lucratif.
- Panoramas de l'emploi dans l'économie sociale **selon le découpage régional en vigueur depuis janvier 2016**.
- Les *Essentiels de la vie associative* **dans chaque département**

Etre informé des nouvelles parutions, via la newsletter mensuelle :

marie.duros@recherches-solidarites.org